



La Pocatière, le 17 septembre 2023 – Projet de Loi 15.

Les membres du comité « Mes Soins Restent Ici » veulent profiter de l'étude du projet de loi 15 afin de faire entendre les besoins de la communauté kamouraskoise en matière de soins de proximité. C'est donc pourquoi ils viennent de déposer un mémoire auprès de l'Assemblée nationale du Québec et se sont assurés du soutien du député de Côte-du-Sud monsieur Mathieu Rivest.

Dans le contexte du projet de « Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace » actuellement soumis à l'étude de l'Assemblée nationale du Québec, le comité « Mes soins restent ICI » veut profiter de l'occasion pour mieux faire connaître les besoins et attentes de la communauté locale au niveau des soins de proximité.

Le mémoire qu'il vient de déposer à l'attention du Ministre Dubé porte sur deux recommandations principales : l'une visant à rappeler sa revendication-phare pour une gouvernance locale de proximité et l'autre proposant la création d'un comité de vigie pour le Kamouraska.

Au niveau de la gouvernance locale, le mémoire salue la désignation récente d'un *Directeur adjoint exécutif* au Kamouraska et propose des bonifications à apporter à ses fonctions. Il recommande de plus que le futur *Directeur médical* ait le pouvoir d'assigner un ratio de services professionnels à un site donné, notamment à un hôpital. « *Ce nouveau pouvoir, de dire le président Jean Martin, nous apparaît essentiel pour autoriser les gestionnaires du réseau à prendre les mesures qui permettront d'éviter entre autres que les médecins spécialistes ne se concentrent dans les hôpitaux centraux et obligent leurs patients à se déplacer sur de longues distances.* »

Étant donné que le projet de loi n'ouvre pas de porte à un conseil d'administration local, le comité « Mes soins restent ICI » recommande la mise en place d'un *comité de vigie local*. Dre Marie-Eve Fromentin précise que « *la principale responsabilité de ce comité serait de transmettre, au nom de la communauté locale, ses observations et ses recommandations à propos de l'offre de soins et services de proximité à la nouvelle agence Santé Québec.* » La composition de ce comité devra réunir des personnes représentatives de la communauté sous la présidence du préfet de la MRC.

Afin de s'assurer d'une diffusion optimale de son mémoire à travers les officines gouvernementales, le comité a obtenu l'engagement du député de Côte-du-Sud, monsieur Mathieu Rivest, à identifier les contacts les plus appropriés qu'il faudra mettre à contribution.

En conclusion, le président Martin tient à signifier au *ministre de la Santé et des services sociaux*, et aux membres de la *Commission de la santé et des services sociaux* de l'Assemblée nationale du Québec, que « *cette réforme ne peut réussir si le gouvernement se limite à un projet structurel et légal. Il devient important et essentiel qu'une analyse stratégique des impacts du changement au niveau organisationnel, humain et technologique soit effectuée comme prochaine étape. Cette analyse devra conduire à un plan intégré d'actions spécifiques*

pour chacune de ces trois dimensions. Il s'agit là d'un prérequis pour réussir la réforme de la santé. »

Depuis plus de 5 ans le comité « **Mes soins restent ICI** » multiplie les représentations politiques et les interventions publiques afin de rétablir le niveau de soins et services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

- 30 -

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca

Marie-Ève Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca